



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

MP.WAT/WG.2/2005/1
24 février 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

RÉUNION DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA
PROTECTION ET L'UTILISATION DES COURS D'EAU
TRANSFRONTIÈRES ET DES LACS INTERNATIONAUX

Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation
Sixième réunion
Bratislava, 18-20 mai 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

À l'invitation des Gouvernements finlandais et slovaque, la réunion se tiendra à l'Institut hydrométéorologique slovaque, Jeseniova 17, Bratislava. Elle débutera le 18 mai 2005 à 14 heures et s'achèvera le 20 mai à 17 heures.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du rapport de la cinquième réunion (MP.WAT/WG.2/2004/2).
3. Stratégies de surveillance et d'évaluation des eaux transfrontières.
 - a) Projet de directives stratégiques pour la surveillance et l'évaluation des eaux transfrontières

Le Groupe de travail examinera et étoffera les directives stratégiques élaborées par l'Équipe spéciale sous la direction de la Finlande. Le projet de directives sera distribué en avril 2005 en anglais et en russe. Pour faciliter le débat, les participants sont invités à communiquer par écrit leurs observations et propositions à M. Pertti Heinonen (pertti.heinonen@ymparisto.fi) et à en adresser une copie au secrétariat (water.convention@unece.org) d'ici le **29 avril 2005**.

Le Groupe de travail décidera également des dispositions à prendre pour établir la version définitive du projet de directives en vue de son adoption à la quatrième réunion des Parties.

b) Directives techniques pour la surveillance et l'évaluation des eaux transfrontières

Le Groupe de travail examinera l'état d'avancement de la compilation des directives techniques, outils et modèles de pratiques disponibles pour la surveillance et l'évaluation qui ont été mis au point dans d'autres cadres (organismes des Nations Unies et Directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne), comprenant une brève description de leur contenu et de leur champ d'application et, si possible, l'avis de spécialistes, à publier sur le site Web du Centre international d'évaluation de l'eau.

4. Programme pilote sur la surveillance et l'évaluation

a) Projets pilotes sur les cours d'eau transfrontières

Sur la base d'un document de travail établi par la Slovaquie, Partie chef de file pour cet élément de programme, le Groupe de travail envisagera des initiatives visant à appuyer la phase de mise en œuvre des projets pilotes sur les cours d'eau. Il déterminera également comment soutenir la mise au point d'un de ces projets concernant la Sava.

b) Projets pilotes sur les eaux souterraines transfrontières

Sur la base d'un document de travail établi par le Président du groupe restreint sur les eaux souterraines, le Groupe de travail examinera les progrès réalisés et décidera des activités futures à entreprendre pour élaborer/exécuter des projets pilotes sur la surveillance et l'évaluation des eaux souterraines.

Le Groupe de travail examinera aussi les progrès accomplis dans le cadre du projet slovaque d'assistance sur les eaux souterraines transfrontières que se partagent le Kazakhstan et l'Ouzbékistan.

Le Groupe de travail aura un échange de vues sur les activités qu'il est prévu d'exécuter conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Association internationale des hydrogéologues dans le cadre du Programme de gestion des ressources des aquifères transfrontaliers à l'échelle internationale.

c) Projets pilotes sur les lacs transfrontières/internationaux

Sur la base d'un document de travail établi par le Président du groupe restreint sur les lacs, M. Pertti Heinonen (Finlande), le Groupe de travail examinera les progrès réalisés dans l'élaboration/exécution de projets pilotes de surveillance et d'évaluation des lacs.

5. Évaluation de la situation des eaux transfrontières et des lacs internationaux dans la région de la CEE

Le Groupe de travail examinera un avant-projet de rapport d'évaluation établi par la Finlande et prendra des dispositions concernant les travaux futurs. Il réglera en particulier les questions suivantes:

- a) Solutions et modalités de partage du travail possibles pour remédier aux lacunes (questionnaire, missions par pays, ateliers, etc.);
- b) Utilisation des indicateurs du Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau;
- c) Calendrier des travaux futurs, l'objectif étant de présenter un texte définitif à la quatrième réunion des Parties et d'imprimer le rapport final d'ici à 2007.

6. Centre international d'évaluation de l'eau

Se fondant sur le rapport d'un représentant du Centre international d'évaluation de l'eau, le Groupe de travail examinera le rôle qui incombe au Centre en vertu de la Convention, ses activités et ses priorités.

7. Projet de coopération dans le domaine de l'eau de la Convention

Le Groupe de travail examinera les informations fournies par le secrétariat sur les ateliers qui auront lieu sous peu dans le cadre du projet sur les capacités de coopération dans le domaine de l'eau en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale pour faciliter l'échange de données d'expérience entre bassins hydrographiques et entre pays de cette sous-région, ainsi qu'avec d'autres parties de la région de la CEE et qui seront consacrés aux thèmes suivants: «Gestion de l'information et participation du public pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontières» (Saint-Petersbourg, Fédération de Russie, 8-10 juin 2005); et «Surveillance et évaluation communes des bassins hydrographiques partagés, y compris les systèmes d'avertissement et d'alerte rapide» (Tbilissi, octobre 2005). Le Groupe de travail doit en principe apporter son concours à la préparation de ces ateliers.

8. Indicateurs et mécanismes de présentation de rapports pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en vertu du Protocole sur l'eau et la santé

Le Groupe de travail sera informé du déroulement de l'activité entreprise par le Groupe de travail de l'eau et de la santé pour satisfaire aux dispositions du Protocole sur l'eau et la santé concernant l'établissement d'objectifs et la surveillance du fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Ces informations seront prises en compte dans le débat sur les activités futures au titre du point 10 de l'ordre du jour.

9. Plan de travail

Le Groupe de travail examinera son plan de travail (ECE/MP.WAT/15/Add.2, domaine d'activité III), que les Parties ont adopté à leur troisième réunion, et le mettra à jour s'il y a lieu.

10. Préparatifs de la quatrième réunion des Parties

Le Groupe de travail déterminera comment élaborer une stratégie à moyen terme (jusqu'en 2009) et à long terme (au-delà de 2009) de surveillance et d'évaluation au titre de la Convention, y compris une liste de priorités à inclure dans le plan de travail pour 2006-2009. Il conviendra d'une répartition des tâches en vue de mettre au point un projet de plan de travail sur la surveillance et l'évaluation pour sa prochaine réunion.

11. Élection du Bureau.
12. Date et lieu de la septième réunion du Groupe de travail.
13. Questions diverses.
14. Clôture de la réunion.

La langue officielle du Groupe de travail est l'anglais. Des services d'interprétation seront également assurés depuis et vers le russe.

Le Gouvernement finlandais fournira une aide financière à des experts de pays en transition. Vu la modicité des fonds disponibles, la priorité sera accordée aux participants qui interviennent activement dans les activités du Groupe de travail, par exemple à ceux qui communiqueront des observations écrites sur le projet de directives stratégiques pour la surveillance et l'évaluation des eaux transfrontières (voir le point 3 a) de l'ordre du jour). Les demandes d'aide financière devront parvenir au secrétariat de la Convention sur l'eau d'ici le **8 avril 2005**.

Les documents ainsi que les communications non officielles se rapportant à la réunion peuvent être téléchargés à partir de l'adresse suivante: <http://www.unece.org/env/water/meetings/documents.htm>.

Les demandes de renseignements sur des questions d'organisation sont à adresser à:

M. Pavol Čaučík

Téléphone: +421-2-59415358

Télécopie: +421-2-59415393

Courrier électronique: pavol.caucik@shmu.sk

Des informations sur les hôtels de Bratislava sont présentées sur les sites Web suivants: www.bratislavahotels.sk, www.bratislava.sk.

Les participants sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-après et de l'envoyer d'ici le **29 avril 2005** à M^{me} Francesca Bernardini (francesca.bernardini@unece.org ou télécopie: +41 22 917 01 07).

**REGISTRATION FORM FOR THE SIXTH MEETING OF THE WORKING
GROUP ON MONITORING AND ASSESSMENT**

*Return by **29 April 2005** by e-mail to francesca.bernardini@unece.org
or fax: +41 22 917 01 07*

REGISTRATION DATA

FULL NAME:
TITLE:
ORGANIZATION:
MAILING ADDRESS:
CITY, POSTAL CODE:
COUNTRY:
TELEPHONE:
FAX:
E-MAIL:
WEB SITE:

TRAVEL-RELATED INFORMATION

Arrival date: Time: Airline: Flight #:
Departure date: Time: Airline: Flight #:
Hotel in Bratislava:

DO YOU NEED A LETTER OF INVITATION FOR VISA SUPPORT (yes / no)?

If yes, please provide the following information, **not later than 8 April 2005**:

Surname:
Given name(s):
Date of birth:
Citizenship:
Permanent address:
Passport no:
Expiration date:

EMERGENCY CONTACT INFORMATION (name, address and phone number of a person to
contact in case of an emergency):.....
.....
.....
